ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gazole

Question écrite n° 131483

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la hausse des prix du gazole et les conséquences induites pour les transporteurs routiers français. Compte tenu de l'extrême volatilité du marché pétrolier, les transporteurs routiers rencontrent de plus en plus de difficultés pour définir sereinement un prix de transport convenable et faire appliquer la clause d'indexation gazole à laquelle ils ont droit. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures concernant la taxation de cette énergie pourraient être envisagées au bénéfice des entreprises de transport routier françaises.

Données clés

Auteur : Mme Françoise Branget
Circonscription : Doubs (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131483
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2646
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)